

FORÊT, ÉNERGIE RENOUVELABLE ?

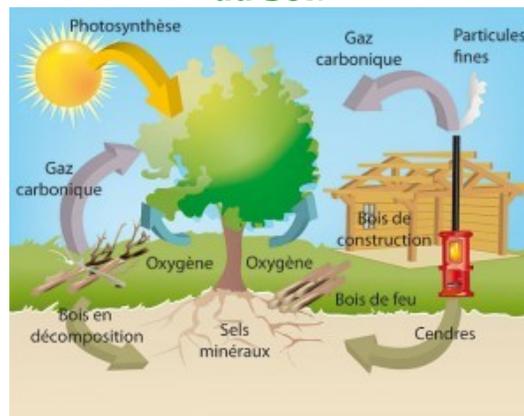


Le bois issu de nos forêts est une ressource renouvelable, mais sur un temps long, qui nécessite une gestion durable sur le long terme.

La forêt génère un ensemble de bénéfices pour la société, qu'ils soient marchands ou non.

La forêt est avant tout un écosystème, qui permet entre autres le stockage du CO₂ pour lutter contre le dérèglement climatique.

Ce stockage se fait au niveau des troncs, du feuillage et des racines, mais surtout du sol.



Le bois issu de nos forêts doit être en priorité destiné à prolonger la capacité du bois à absorber le carbone par :

-la construction des bâtiments et leur isolation (laine de bois). Le bois est 12 fois plus isolant que le béton,

350 fois plus résistant que l'acier et 1500 fois plus résistant que l'aluminium...

- la fabrication de mobilier.

Son usage énergétique sera essentiellement destiné au chauffage :

- pour les particuliers, en utilisant les résidus de transformation (granulés de bois) dans des poêles, inserts et chaudières performants (combustion d'au moins 80%).

- pour l'habitat collectif, sous condition d'un approvisionnement local (périmètre de 100 Kms) tenant compte des demandes concurrentes sur le même secteur géographique.

La production d'électricité seule devra rester marginale et la cogénération privilégiée, avec priorité à la production de chaleur.

La production d'électricité industrielle à partir de la combustion du bois est un non sens environnemental très peu rentable

Son rendement est d'environ 25%, est loin des exigences imposées pour les appareils de chauffage bois actuels (Label Flamme verte) et met en péril le capital bois de nos forêts. Trop d'arbres coupés pour rien, des sols rendus stériles par le passage d'engins, perte de biodiversité et une concurrence territoriale dangereuse avec les installations à taille humaine de production de chaleur, plus rentables et d'exploitation raisonnable (scieries et entreprises de transformation locale).

Cette utilisation industrielle ne peut respecter l'obligation d'un approvisionnement dans un périmètre de moins de 100 kms.



Malgré cette certitude elle est encore promue par des industriels peu scrupuleux ou de grands groupes de l'énergie.

Pour illustrer ces mauvaises idées « vertes », deux exemples, l'un pharaonique et l'autre local. Ces projets relèvent plus de la chasse aux subventions et aux rentes de situation que de préoccupations environnementales.

- **La centrale de Gardanne** qui alimente en électricité, parfois avec quelques difficultés, le sud de la France : Le projet de la reconversion de cette centrale électrique charbon en centrale biomasse bois, mené par le géant du nucléaire allemand (ex Eone), envisage de s'approvisionner à hauteur de 850 000 tonnes de biomasse bois par an, dont une moitié importée des USA, et l'autre faisant main basse sur une grande partie des forêts du sud de la France, sur un périmètre de 400 kms. Cela inquiète aussi l'industrie papetière. *C'est assez terrifiant et un non sens écologique absolu.*

- **Le projet de centrale biomasse de Tonnerre** : Afin de rentabiliser une zone d'activité en panne depuis plusieurs années, la vente à une entreprise privée d'une partie de cette zone serait destinée à la construction d'une centrale biomasse bois pour produire de l'électricité. Un contrat garantirait pendant 20 ans le prix de rachat de son électricité, assurant une rentabilité de moyen terme à l'industriel concerné.

L'adjonction de serres industrielles pour produire des légumes hors sols (tomates ?) assortie de la création d'emplois permettrait de rendre acceptable ce projet. Mais à quel prix pour la ressource bois local, vu les autres besoins existants localement qui se superposent déjà?

Ce projet est contesté par l'association **Arpent** que nous soutenons. Le site de cette association permet de comprendre l'absurdité de ce projet tonnerrois.

<http://foret-tonnerroise.fr>

Nous citoyens, pouvons protéger nos forêts

En adhérant aux associations de sauvegarde et en achetant des parts de forêts pour les préserver de l'acquisition de parcelles par des spéculateurs peu soucieux d'environnement et de dérèglement climatique.

- Groupement forestier du Chat Sauvage

<http://www.forets-chatsauvage.org/site/>

- Groupement forestier pour la sauvegarde du feuillu du Morvan

<http://www.sauvegarde-forets-morvan.com/forets.htm>